

MEMORANDUM DES COMMUNAUTES HUTU ET TUTSI DU NORD-KIVU.

A LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES MASSACRES DE WALIKALE, MASISI ET BWITO (RUTSHURU) EN MARS ET AVRIL 1993.



De gauche à droite:
Christophe Barigereka, Stanislas Gatabazi Murayi et
Athanase Bizige

Introduction.

C'est avec soulagement que nous, Communautés Zaïroises HUTU et TUTSI du Nord-Kivu, avons appris l'arrivée d'une commission d'enquête sur les massacres perpétrés dans les Zones de Walikale, Masisi et dans la Collectivité de Bwito en Zone de Rutshuru durant les mois de mars et avril 1993 à notre endroit par les ethnies HUNDE et NYANGA.

Nous espérons que votre présence parmi nous vous permettra de saisir la portée exacte de ces massacres, d'en dégager les responsabilités et de tout faire pour y mettre fin le plus rapidement possible.

Dans ce mémorandum, nous essaierons de vous présenter la situation qui nous préoccupe en six volets, à savoir:

- 1- Bref aperçu historique sur la présence des ethnies Hutu et Tutsi au Nord-Kivu.
- 2- Causes profondes de la difficile cohabitation entre les différentes ethnies.
- 3- Montage du complot des massacres actuels.
- 4- Exécution du plan monté pour massacrer les Hutu et Tutsi.
- 5- Conclusion.
- 6- Annexes.

1. BREF APERCU HISTORIQUE SUR LA PRESENCE DES HUTU ET TUTSI AU NORD-KIVU.

a. HUTU ET TUTSI

AUTOCHTONES

L'histoire démontre qu'en dehors des pygmées, toutes les autres ethnies aujourd'hui zaïroises sont arrivées au Zaïre par vagues successives d'immigration, à différentes périodes. A cet égard, aucune

ethnie, aucune tribu ne peut revendiquer pour elle seule la Patrie Zaïroise et à l'inverse ne peut légitimement en exclure une autre.

Historiquement, les HUTU et TUTSI peuplent le Nord-Kivu (Masisi, Goma, Rutshuru) dès le 16e siècle. Les HUNDE et NANDE y font leur entrée aux 17e et 18e siècles venant de l'Uganda.

Suivons ce que disent les historiens à ce sujet:

Dans une étude publiée en 1955 par CEPSI à Elisabethville, l'Abbé Gaspard KAJIGA de Goma écrit: "Cependant, la véritable immigration rwandaise (en direction du Zaïre) ne commence que vers la fin du 17e siècle. L'installation se fait dans le BUKUMU (GOMA), le BWISHA, le BWITO (RUTSHURU), le KAMURONZI, le GISHARI, le MUVUNYI (CORRECT ?), les MOKOTO (MASISI), l'Ile IDJWI et le BUZI (KALEHE), si bien qu'à la fin du 19e siècle sous Kigeri IV Rwabugiri, tout RUTSHURU, tout GOMA, une grande partie de MASISI, l'Ile IDJWI et la Chefferie BUZI (Kalehe) sont des territoires rwandais et paient tribut au monarque Rwanda.

Dans un ouvrage intitulé "RWANDA ANCIEN", le Chanoine L. LAGGER (1939) s'exprime en ces termes: "Le Rwanda perd le Bufumbira au profit de l'Ouganda, le Bwishya (Zone de Rutshuru), le Gishari (Zone de Masisi) et l'Ile Idjwi au profit du Congo Belge".

Abondant dans le même sens, R. BOURGEOIS écrit: "Suite aux accords internationaux de 1912, YUHI MUSINGA (Monarque du Rwanda) perdit des provinces entières où l'on parlait le Kinyarwanda: le Bufumbira et le Kigezi passèrent aux Anglais tandis que les Belges recevaient Djomba et le Bwishya (Rutshuru), le Kamuronzi (Masisi) le Bukumu (Goma) et le Gishari (Masisi); en outre la Belgique (MANQUE UN MOT ?) encore l'Ile Idjwi, conquête récente de RWABUGIRI.

Dans sa lettre du 16 novembre 1956 écrite à Burungu et adressée à Monsieur le Commissaire de District du Nord-Kivu, le Grand Notable BULENDA Petro écrit ce qui suit: "Avant l'arrivée de l'immigration dans le Gishari, nous avons déjà des Banyarwanda dans le Gishari (270 à Karonge, 300 à Nyamitaba, 400 à Katovu. (IL MANQUE PEUT-ETRE QUELQUES MOTS).

Dans le Manifeste des Chefs de Groupements WASHALI-MOKOTO, WASHALIBAPFUNA, WASHALI-KAEMBE, rédigé et signé à MWESO le 30 octobre 1959, tous les Chefs des Groupements et tous les Notables précisent que "les Banyarwanda représentent 80% de la population vivant en harmonie avec eux depuis plus d'un demisiècle (60 à 70 ans)", donc depuis les années 1880.

b. IMPLANTATION D'AUTRES HUTU ET TUTSI AU NORD-KIVU

Contrairement à ce qui s'est passé le long des autres frontières nationales de notre pays, à l'Est, le Congo Belge et le Ruanda-Urundi ont partagé une même administration coloniale. Celle-ci, pour diverses raisons, organisa une transplantation des Hutu et Tutsi du Rwanda pour les installer définitivement dans les Zones de Masisi et Rutsuru au Bwito. Ces personnes déplacées par le pouvoir colonial rompaient ainsi avec leur ancien territoire car à la traversée de la frontière, on leur retirait d'abord l'identité du Rwanda-Urundi et recevaient celle du Congo Belge, de ce fait ces gens étaient régi par les mêmes lois que les autres indigènes de la Colonie.

Ce mouvement a eu lieu entre 1927 et 1956.

A l'accession du Congo à la souveraineté nationale, le cas de ces transplantés n'est pas passé inaperçu. En effet, ils furent cédés au nouvel Etat indépendant comme tous les autres congolais et participèrent à la vie politique sans distinction aucune conformément à la loi fondamentale.

C'est ainsi que certains parmi eux participèrent à la Table Ronde de Bruxelles et occupèrent des fonctions politiques et administratives, à l'issu des élections législatives de 1960.

Signalons même qu'avant l'indépendance on trouve des Hutu et Tutsi dans tous les organes de l'administration coutumière et administrative. Parmi les transplantés qui ont occupé des fonctions importantes, on peut notamment citer:

· Mr Jean Népomucène RWIYEREKA, Ministre des Finances du 1er Gouvernement Provincial du Kivu,

Inspecteur d'enseignement primaire.

· Mr Théodomir NZAMUKWEREKA, Enseignant à l'Ecole Normale Moyenne de Bobandana, Membre de la Table Ronde politique de Bruxelles.

· Mr Wilifrid BUCHYANAYANDI, Chef coutumier de la Chefferie Indigène de GISHARI.

· Mr Stanislas GATABAZI MURAYI, Membre du Collège Permanent.

La note de propagande de 1960 ci-jointe, diffusée par feu A. KALINDA, ancien Chef de Collectivité des Bahunde vous prouvera combien les Hunde, Nyanga, Hutu et Tutsi vivaient en symbiose depuis longtemps (Annexe n° 1).

c. ARRIVEE DES REFUGIES RWANDAIS

Vers la fin de l'année 1959 et au début de 1960, le Congo Belge accueille des réfugiés en provenance du Rwanda. Ceux-ci furent placés sous le contrôle du H.C.R. Ils furent installés à des endroits bien connus à travers le Nord-Kivu, notamment Bibwe et Ihula.

d. INFILTRES HUTU ET TUTSI

Depuis un certain temps, on parle de plus en plus des infiltrés comme si ce phénomène serait réservé aux seules zones de Masisi, Goma et Rutshuru alors que partout dans le monde, les pays limitrophes connaissent cette réalité. La question fondamentale que l'on se pose est celle de savoir pourquoi s'acharne-t-on à la Région des Volcans alors que du côté de Ruwenzori le même phénomène existe ???

Qui ignore que les KONJO de l'Ouganda de même souche que nos frères NANDE de Beni et Butembo font leur infiltration dans la Région de Ruwenzori voire dans la zone de Rutshuru sans aucun commentaire.

Dans tous les cas, un chef coutumier honnête doit connaître tous ses sujets.

2. CAUSES PROFONDES DE LA DIFFICILE COHABITATION ENTRE LES DIFFERENTES ETHNIES.

Alors qu'avant et juste après l'indépendance, les Hutu et Tutsi vivaient en symbiose avec les Nande, Hunde et Nyanga, la haine ne commence lentement mais sûrement à être cultivée que vers 1962 lorsque débutent les poursuites des Hutu et Tutsi qui avaient soutenu les partis politiques nationalistes, tels que MNC/Lumumba et CERECA, lesquels partis se sont par la suite opposés à la création de la province du Nord-Kivu, à l'époque. On se souviendra que suite à cette opposition Goma et Rutshuru seront soumis au referendum tandis que Masisi fera partie intégrante de la nouvelle province du Nord-Kivu.

En guise de vengeance, le Gouvernement provincial installé à Kirotshu procède au lynchage (MOT CORRECT?) de tous les leaders nationalistes Hutu et Tutsi. Ceux-ci furent limogés de tous les postes qu'ils occupaient au sein de l'administration coutumière. C'est le début de ce qu'on a appelé à tort, le KANYARWANDA des années 1962-1964 (sic).

Avec la loi n° 72-002 du 05 janvier 1972, les esprits furent apaisés et le calme relatif régna au Nord-Kivu jusqu'en 1981 lorsque le Parlement vota la loi inique n° 81-002 du 29 juin 1981 sur la nationalité.

Malgré tout cela, la haine n'était pas du tout accentuée durant les années écoulées. Ce sont les débats de la CNS sur la question de nationalité qui avaient mis le feu aux poudres et fait déteindre la hache de guerre.

Ajoutons à cela, les conférences et meetings faits par les Conférenciers à leur retour en Région et ceux des mutuelles tribales des ethnies agresseuses.

3. MONTAGE DU COMLOT.

Nous tenons à souligner à la commission que ce complot date du temps où le ViceGouverneur actuel, Mr BAMWISHO, était encore Commissaire du Peuple. Celui-ci avait d'ailleurs déclaré au cours de son interview au Journal JUA que "Le Rwanda n'a qu'à accepter le retour de ses ressortissants au lieu de les laisser errer à travers le monde comme des Palestiniens (cfr document en annexe).

a. Exclusion des Hutu et Tutsi de Masisi à la C.N.S.

Pendant que toutes les composantes ethniques du Nord-Kivu devaient participer à la Conférence Nationale, les autres tribus Nord-Kivu se liguerent pour en exclure les Hutu et Tutsi de cette région. Ce forfait a été réalisé sous le haut patronage de l'autorité régionale.

b. Tribalisation de l'administration locale.

Malgré l'émiettement de l'administration locale, les Nande, Hunde et Nyanga se taillent la part du lion au détriment des autres ethnies.

Les Hunde et Nyanga qui représentent 8% de la population du Nord-Kivu occupent environ 48% de places au sein de la Territoriale tandis que les Hutu et Tutsi qui en représentent 50% n'occupent que 11% de places dans l'Administration Territoriale. (Annexe n°3).

c) Quadrillage militaire de la Région.

Plus particulièrement à Masisi, les sections de la Gendarmerie s'évaluent à plus de 10, ceci pour mieux atteindre l'objectif. Les gendarmes d'ethnies Hutu et Tutsi furent retirés de la zone de Masisi à la demande de la mutuelle Bushenge-Hunde au Lieutenant-Colonel OLEKO, Commandant de Bataillon (Annexe n° 4).

Il est bien clair que cette mise en place de l'armée préparait le génocide des Hutu et Tutsi car les massacres des personnes de ces ethnies ont été perpétrés par des civils HUNDE et NYANGA avec la participation de l'armée.

d) Le Vice-Gouverneur du Nord-Kivu, Mr BAMWISHO, serait commanditaire du génocide. Son interview contenu dans l'annexe est une preuve éloquente que le génocide actuel des Hutu et Tutsi est une exécution d'un plan élaboré depuis de longues dates. Sa présence à la tête de la Région aurait également facilité l'exécution dudit programme.

Notons également la nomination du Capitaine MISINGI, sujet Hunde-Nyanga, à la tête de la Gendarmerie de la Zone de Masisi. Ce dernier, grâce à ce poste militaire, administrait à son gré la Zone de Masisi au détriment du Commissaire de Zone (autorité civile).

Les massacres des Hutu et Tutsi se sont intensifiés après le passage du Gouverneur de Région du Nord-Kivu et de son Vice dans les les Zones de Masisi et Walikale.

4. EXECUTION DU PLAN MONTE POUR MASSACRER LES HUTU ET TUTSI.

L'exécution du plan est le résultat d'un programme lointain visant le maintien au pouvoir, sans partage, de nos adversaires politiques qui ont occupé tous les postes durant les 15 dernières années. Ce plan vise l'extermination des personnes et leurs biens pendant cette période de crise que traverse notre pays.

a) Les actes barbares de provocation.

- en juillet 1992, juste après le passage du Gouverneur de Région au Bwito, 550 vaches de M. Rusigariye sont exterminées par des Hunde;
- en mai 1992, trois Hutu sont assassinés par balles à Mahanga par MM. DIEGO, HAMULI et MUBAWA, tous trois d'ethnie Hunde. Les victimes sont SERUSHAGO, NSEKUYE et BAZIMENYERA,

- à quelques kilomètres de Masisi; · Les assassins sont arrêtés. Sur intervention du Vice-Gouverneur BAMWISHO, ils sont relâchés et jouissent actuellement de leur liberté;
- en février et mars 1992, dix Hutu sont tués aux environs de la bourgade de SAKE et plusieurs autres à divers endroits (Annexe n° 5b);
- en décembre 1992, plus de 700 vaches appartenant aux Hutu et Tutsi sont décimées à Mweso et Kitshanga et 115 autres d'un sujet Tutsi sont abattues à Nyamilima (en Zone de Rutshuru) par des Hunde et Nande;
- pendant toute cette période, les Autorités à tous les échelons procèdent aux brimades, arrestations arbitraires et infligent des taxes exagérées et sans quittances à la population Hutu et Tutsi;
- les gendarmes prêtent main forte à ces Autorités comme le prouvent les copies des plaintes adressées au Parquet de Goma en annexe qui sont souvent restées sans suite (Annexe n° 5).

b. Massacres à grande échelle.

Le coup d'envoi des massacres commence dans le grand marché de NTOTO (Zone de Walikale), le samedi 20 mars 1993, deux jours après le passage du Vice-Gouverneur et deux heures après celui du Commissaire de Zone assistant apparenté au Vice-Gouverneur. (Annexes n° 6, 7, 8, 9).

Tous les Hutu et Tutsi qui étaient venus au marché ont été fusillés, tués par coups de machettes, des flèches empoisonnées, etc ..., bref pas de survivants!

- Le lendemain dimanche 21 mars 1993, commence un véritable carnage. Les ponts en lianes sont coupés et on va de village en village tuant hommes, femmes et enfants et incendiant les maisons. Les fidèles Hutu et Tutsi qui étaient venus aux cultes dans les églises protestantes de la CPZa ont été massacrés. Il semblerait que les fidèles d'ethnies Hunde et Nyanga portaient des signes reconnaissables permettant aux agresseurs de les épargner. On évalue pour ces deux journées plus de 1.000 morts, non compris plusieurs personnes noyées dans la rivière LOWA dont les ponts en lianes étaient coupés expressément pour empêcher toute tentative de fuite. (Annexes 10 et 11).

L'annexe n° 12 reprend les dates, nombre de personnes tuées et les villages des victimes. Ces données sont en grande partie tirées du rapport des Médecins Sans Frontières et complétées par l'annexe n° 5b.

les 24, 25 et 26 mars 1993, le Gouverneur de Région séjourne dans la Zone de Masisi pendant 48 heures et reçoit les rescapés de Walikale à divers endroits. Malgré les informations reçues, l'Autorité Régionale ne s'est jamais rendue sur les lieux ou (ORDONNER? VERIFIER S.V.P., p. 9, fin 1er alinéa) n'a ordonné une enquête quelconque.

- Les 9 et 10 avril 1993, le Gouverneur de Région passe de nouveau à la Zone Masisi. Le même jour, un Hunde du nom de MUNIHIRE, chef de localité de Kaniro reçoit 11 militaires pour massacrer les Hutu et Tutsi. Se présentant comme pacificateur, il appelle d'abord les gens qui avaient fui, mais hélas, c'était une malignede les avoir et de finir avec eux.

- Le 10 avril 1993, ils auraient massacré les villageois du village BUABO (Annexe n°13).

- Les 10 et 11 avril 1993, 12 personnes auraient été fusillées au village MUVUMU et plus de 300 maisons incendiées (Annexe n° 13).

- Le 13 avril 1993, incendie de tout le village de KALANGALA.

- Le 14 avril 1993, 3 personnes auraient été tuées dans une ferme à KANIRO par ce même groupe; et beaucoup d'autres villages furent incendiés dans ce même groupement.

- Le 14 avril 1993, un autre groupe de militaires et des HUNDE auraient tué 4 personnes sur la montagne de KAHONGORE située juste au-dessus du chef-lieu de la Zone de Masisi par DIEGO.

- Pendant la même période, un groupe d'agresseurs fait irruption dans les écoles primaires et secondaires du chef-lieu de la zone de Masisi, blesse les enseignants des ethnies Hutu et Tutsi et aurait même violé des filles.

- Dans le groupement de BUABO, en plus de MUNIHIRE, les rescapés citent d'autres massacreurs qui sont MM Alexis TUSSI, chef de localité de MUHANGA, MAULIZO, Notable, TABU, déserteur FAZ, DIEGO, chef de localité Bapfuna, HAMULI, chef de localité MIANO, MUBAWA Jacques, agent de l'Hôpital de Masisi. Notons que ceux-ci ont été cités dans les assassinats qui ont précédé les massacres à grande échelle.

- Le 16 avril 1993, on aurait découvert une centaine de cadavres dans la rivière Osso, probablement provenant de LUIBO, en Collectivité Osso ou de LUKWETI en Collectivité Bashali.

- Le 21 avril 1993, dans la Collectivité KATOYI, le village BULINDI a été incendié.

- Le 22 avril 1993, de Mutongo on annonce un affrontement à LUKWETI et 4 villages incendiés (Bweraleme, Cyungo, Katanga et Mutongo). Plus de 100 personnes sont réfugiées à Bibwe.
- Le 22 avril 1993, dans la localité de KALINGU, 7 villages sont incendiés: SHUNGISHA, SHANGI, BUCHUCHU, MUNGAZI, BUHOTO, BUKALA et BUPFIHI. Les réfugiés seraient accueillis dans les villages LUFURANINDI, BUTARE, MURAMBI I et II et KAKONO.

5. CONCLUSION.

Ces massacres constituent une suite logique de ceux des années 1962 - 1964 et ne visent que l'élimination des ethnies Hutu et Tutsi, qui, selon les indices apparents inquiètent les voisins Hunde, Nyanga et Nande tant du point de vue démographique qu'économique.

La haine est attisée par des politiciens principalement à chaque approche d'une échéance politique. Quant au niveau des populations paysannes, on constate que ce sont des politiciens qui les poussent à se haïr car la cohabitation séculaire signalée ci-haut démontre très bien qu'il n'y avait jamais eu de conflits apparents entre elles avant 1962.

Tant que le problème de nationalité n'aura pas été clairement et honnêtement résolu, le Nord-Kivu ne connaîtra pas une paix durable car les agresseurs actuels pourront récidiver.

PROPOSITIONS.

Pour rétablir la paix et réhabiliter la cohabitation pacifique des ethnies en conflits, proposons ce qui suit:

- 1- Mettre sur pied des comités interethniques à tous les niveaux.
- 2- Mettre fin au quadrillage militaire des zones habitées par les Hutu et Tutsi.
- 3- Réinstaller les personnes déplacées dans leurs droits.
- 4- Mener des enquêtes sérieuses qui permettront de sanctionner les coupables.
- 5- Respecter scrupuleusement les Droits de l'Homme.

Fait à Goma, le 25 avril 1993.

POUR LES COMMUNAUTES ZAÏROISES HUTU ET TUTSI DU NORD-KIVU,